

MINI-LIEN

... POUR UN MAXIMUM D'INFORMATIONS

EDITORIAL

Enfin, nous ne sommes plus qu'à quelques jours du printemps !
Un peu de soleil sur fond de ciel bleu devrait nous aider à positiver.

Le 7 avril prochain, le bureau de vote sera ouvert de 8 h à 18 h. Il s'agira de se prononcer, pour ou contre, le Conseil Unique d'Alsace. Sans hésiter, pour moi ce sera OUI.

L'organisation proposée peut sembler lourde et le texte perfectible, mais il s'agit d'un réel progrès. En quelques mots : une source d'économies, une simplification administrative et une seule voix pour l'Alsace.

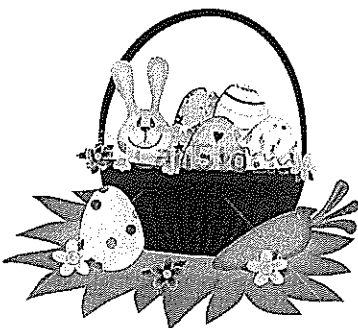
Ce jour-là, les sapeurs-pompiers organisent leur marche annuelle, avec déjeuner sous le hall du marché. Profitez-en et venez voter !

Pour ce qui concerne la commune, nos projets avancent. Nous sommes impatients de démarrer la réhabilitation du hall du marché, le permis est enfin accordé. La première réunion avec l'architecte et les bureaux d'études aura eu lieu lorsque vous lirez ces quelques lignes. Il est évident que nous n'aurons pas terminé les travaux pour la rentrée 2013, mais par contre nous accueillerons les enfants de Bolsenheim et de Uttenheim. Notre grand projet enfin se concrétise !

La transformation du presbytère, bien qu'ayant eu un certain retard, dû entre autres aux intempéries, est en bonne voie d'achèvement. N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressés par la location d'un appartement.

La Municipalité vous souhaite de passer de Joyeuses Fêtes de Pâques.

Cordialement, Votre Maire.



INFORMATIONS MUNICIPALES

Votre Mairie

Tél : 03.88.98.05.67 - Fax : 03.88.98.90.08

Courriel : jung.mairie@wanadoo.fr

Le Maire : M. Serge JUNG

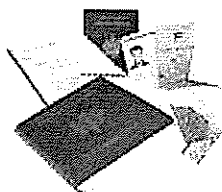
Les Adjoints :
M. Jean-Jacques BADER
M. Richard WETTERWALD
Mme Gaby MARTZ

Le secrétariat est ouvert au public :

Mardi de 10 h à 11 h 30

Jeudi de 19 h à 20 h 30

Vendredi de 10 h à 11 h 30



VOS PAPIERS D'IDENTITE

Pour une Carte Nationale d'Identité

- l'ancienne carte,
- 2 photos récentes (couleur ou noir et blanc),
- 1 justificatif de domicile (facture gaz, électricité, téléphone ...) datant de moins de 3 mois,
- 1 copie intégrale d'acte de naissance (uniquement pour les enfants mineurs, pour une première demande de C.N.I. ou si l'ancienne est périmée depuis plus d'un an)
- la signature du dossier et la prise d'empreinte se fait en Mairie.
- 1 timbre fiscal à **25** Euros en cas de non-présentation de l'ancienne carte au guichet de la Mairie (perte ou vol).

Les délais d'obtention sont actuellement de 2 à 3 semaines.

Autorisation de sortie du territoire



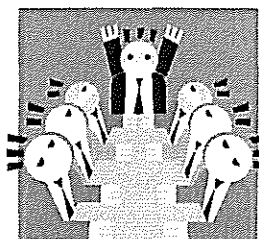
Depuis le 1^{er} janvier 2013, la Mairie ne délivre plus d'autorisation de sortie du territoire aux enfants mineurs.

Les parents devront veiller à ce que leur enfant possède soit une carte nationale d'identité ou un passeport à son nom en cours de validité.

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 novembre 2012

- Transfert de la compétence « périscolaire » à la Communauté de Communes du Pays d'Erstein
- O.N.F. : Etat de prévision des coupes de bois en forêt communale pour 2013
- Mairie : Remplacement des fenêtres du rez-de-chaussée
- Recensement de la population : versement d'une indemnité de formation aux 2 agents recenseurs
- Concession de tombes au cimetière communal : fixation de nouveaux tarifs à compter du 1^{er} janvier 2013

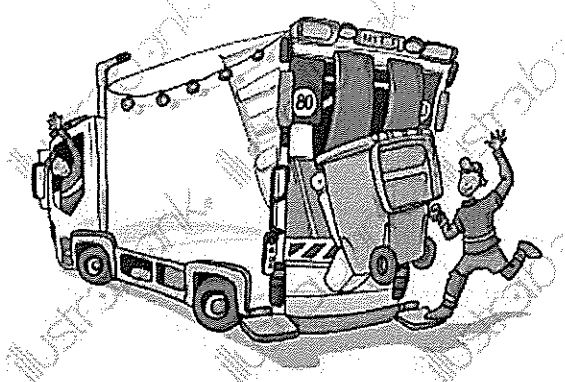


Séance du 13 décembre 2012

- Communauté de Communes du Pays d'Erstein - convention relative aux activités périscolaires et assimilées
- O.N.F. : Travaux patrimoniaux en forêt communale en 2013
- A.S.L.C. : Demande d'aide financière (remplacement de panneaux de basket-ball défectueux)
- Divers : Discussion autour de la mise en place d'une « zone 30 » dans la traversée du village

Le compte-rendu complet est affiché au panneau d'affichage de la Mairie et est également consultable au secrétariat aux heures d'ouverture au public.

ORDURES MENAGERES



La Communauté de Communes du Pays d'Erstein a doté l'ensemble des communes de nouveaux bacs de collecte. Chaque foyer est équipé d'un bac qui est dimensionné selon sa production de déchets et ses besoins.

Chaque poubelle est munie d'une puce électronique afin de l'identifier et la rattacher à son usager. Seuls les bacs équipés d'une puce sont dorénavant collectés. Nous vous rappelons que lors de la collecte, le couvercle de la poubelle doit obligatoirement être fermé. Aucun déchet ne doit être placé à côté ou sur le bac. Merci de bien vouloir respecter ces consignes.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES RENTREE 2013-2014

Les pré-inscriptions scolaires des enfants nés en 2010 et qui entreront à l'école maternelle en septembre 2013, auront lieu en Mairie, aux heures d'ouverture du secrétariat, du **2 au 12 avril inclus**.

Les parents des enfants concernés demeurant à Schaeffersheim seront avertis individuellement par courrier.



Les enfants nouvellement domiciliés dans la commune et qui intégreront à la rentrée de septembre une classe de l'école primaire seront à faire inscrire par leurs parents directement auprès de Mme la Directrice (03 88 98 22 30)

ETAT-CIVIL 2012



Naissances

AUGUSTIN, le 9 janvier 2012 à Strasbourg, fils de Emmanuel ZOBLER et de Méline BITZNER (13 rue des Tilleuls)

TIMEO, le 12 janvier 2012 à Schiltigheim, fils de Olivier SCHAAL et de Blandine née LE FRANC (3 rue des Acacias)

LIAM, le 18 février 2012 à Schiltigheim, fils de Loïc DROUILLARD et de Véronique LECLERC (3 rue Belle-Vue)

ENZO, le 19 février 2012, à Strasbourg, fils de Christian DAUGAS et de Céline née SETAN (22 rue des Tilleuls)

SAMUEL, le 6 avril 2012 à Sélestat, fils de Frédéric KERN et de Sophie née WEBER (10 rue de la Chênaie)

LAURA, le 28 mai 2012 à Strasbourg, fille de Christophe MAHR et de Ko-I née CHIU (14 rue de Bolsenheim)

PAULINE, le 21 juillet 2012 à Strasbourg, fille de Anthony VOIRIN et de Virginie ZOBLER (6A rue de la Mésange)



Mariages

à la Mairie de Schaeffersheim

M. Frédéric **RINGEISSEN** et M^{lle} Sandrine **HOERTH** le 20 avril 2012 (2 rue Haute)

M. Joël **ANTZ** et M^{lle} Emilie **KORMANN** le 23 juin 2012 (13 rue Principale)

M. Pierre **FUCHS** et M^{lle} Peggy **ZEMB** le 11 août 2012 (8A rue Haute)

Baptême Républicain

Le 13 mai 2012 : Nathan **ROOS**, né le 2 novembre 2011 (3A rue Belle-Vue)

Décès

M. Marcel **ANGLADE** 58 ans, le 8 mars 2012 à Schaeffersheim
M. Marcel **WAGNER** 72 ans, le 17 mars 2012 à Strasbourg
M. Julien **HEITZ** 82 ans, le 4 avril 2012 à Schaeffersheim
M. Bernard **KORMANN**, 77 ans, le 28 mai 2012 à Schaeffersheim
Mme Marie-Rose **KERN**, 87 ans, le 3 septembre 2012 à Schaeffersheim



GRANDS ANNIVERSAIRES 2012

94 ans le 12 août : Mme Alphonsine **MUNCK** (doyenne du village - en maison de retraite)
92 ans le 26 décembre : Mme Jeanne **SCHEER**
92 ans le 18 février : M. Oscar **KOHLER** (doyen du village)
92 ans le 15 août : M. Edmond **HEITZ**
91 ans le 29 avril : M. Marcel **HEITZ**
91 ans le 17 octobre : M. Charles **BAUMGARTH**
90 ans le 1^{er} janvier : Mme Valérie **KRAUFFEL**
85 ans le 5 juillet : M. Achille **HEITZ**
80 ans le 15 mars : Mme Odile **HEITZ**
80 ans le 4 mai : Mme Gaby **BREYSACH**
80 ans le 13 septembre : Mme Edwige **WODLING**
80 ans le 14 décembre : M. Antoine **REIBEL**
80 ans le 29 décembre : M. Joseph **RETZ**

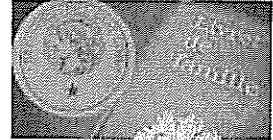


INFORMATIONS DIVERSES

Petit Rappel

Pour la bonne tenue du fichier d'état-civil, nous vous remercions de bien vouloir :

- signaler la composition de la famille, pour les nouveaux arrivants,
- signaler à la Mairie tout changement dans le foyer (jeunes quittant le giron familial, personne partant en maison de retraite etc ...)
- signaler tout changement d'adresse, même à l'intérieur du village.



Les cartouches d'encre usagées d'imprimantes ou de photocopieurs peuvent être déposées à la Mairie.

EMMAÛS récupère gratuitement les objets dont vous n'avez plus l'usage.

Tél : 03 88 82 05 24

Passage à Schaeffersheim le jeudi.

DEJECTIONS CANINES



Ce problème récurrent nous est sans cesse signalé en Mairie.

Elles polluent nos places, nos trottoirs, nos pelouses, nos sentiers ...

Ne pas ramasser une crotte de chien est un acte d'incivisme qu'il ne faut pas seulement déplorer mais contre lequel il faut lutter.

Merci de bien vouloir faire un effort ...

CENTRE DE LOISIRS

Nous vous informons dès à présent que le prochain Centre de Loisirs communal aura lieu du **22 au 26 avril 2013**.

Vous pouvez déjà y inscrire vos enfants, soit en appelant la Mairie ou par l'intermédiaire de Marion HOLFERT au périscolaire.

Circulation « rue de Nordhouse »

Merci aux usagers de cette rue, qui sortent ou rejoignent le lotissement, de respecter le code de la route et surtout les limitations de vitesse autorisées.

La gendarmerie a été avisée et procédera régulièrement aux contrôles nécessaires.



Pour votre information, **un deuxième conteneur à vêtements et chaussures usagés** a été mis en place « rue Belle-Vue » près de la salle de basket-ball.

AMICALE DES DONNEURS DE SANG

L'Amicale des donneurs de sang de Schaeffersheim vous informe des prochaines dons du sang, qui auront lieu les 13 mai, 22 juillet, 23 septembre et 25 novembre 2013.

En 2011, 240 donneurs ont donné un peu de leur sang, dont 99 personnes issues des villages environnants.

En 2012, 226 dons ont été collectés dont 102 provenant de personnes extérieures au village.

Nous lançons un appel tout particulier aux jeunes qui viennent d'avoir 18 ans. Les besoins en sang sont de plus en plus importants. Les dizaines de milliers d'accidentés, d'opérés, de malades de leucémie ou de cancers, transfusés chaque année, n'ont pas d'autre solution que de compter sur les donneurs bénévoles. Rajeunir la moyenne d'âge des donneurs est important. Comme dans tous domaines, il est nécessaire de se renouveler et d'intégrer de jeunes éléments, afin que nous puissions avoir à chaque don un noyau jeune et fidèle. En tant que Présidente, je voudrais remercier les membres de l'association pour leur soutien, leur travail effectué lors des collectes afin de préparer d'excellents repas et j'invite toute personne désireuse de rejoindre notre équipe à se manifester. Merci d'avance.



CHORALE STE CECILE

WEEK-END DANS LE DOUBS

3 et 4 août 2013

Samedi 3 août

Départ de Schaeffersheim - puis par Colmar - Belfort - arrêt en cours de route - Arc et Senans : déjeuner - en après-midi visite guidée de la Saline Royale, construite par l'architecte Claude Nicolas Ledoux de 1774 à 1779. Aujourd'hui classée au patrimoine mondial de l'UNESCO, elle est un témoignage unique dans l'histoire de l'architecture industrielle - continuation vers Besançon - installation dans les chambres de l'Hôtel IBIS Centre - vers 19 h 30 : embarquement pour une croisière-dîner sur le Doubs.

A bord du bateau « le Vauban », vous naviguerez durant 2 h sur la boucle du Doubs - vue imprenable sur les fortifications et la citadelle - retour à l'hôtel - logement.

Dimanche 4 août

Petit-déjeuner à l'hôtel - en matinée : visite avec audio-guide de la citadelle. Œuvre de Vauban, cette forteresse de plus de 12 ha surplombe la vieille ville. Elle y abrite : le musée comtois, l'espace Vauban, le musée d'histoire naturelle, le musée de la Résistance et de la déportation, le parc zoologique - déjeuner dans le restaurant du site - en après-midi temps libre dans la citadelle ou détente dans la vieille ville - retour par Belfort - Colmar pour Schaeffersheim.

La Chorale Ste Cécile organise début août une sortie culturelle de deux jours dans le Doubs suivant le programme ci-dessus.

Pour celles et ceux qui seraient intéressés par ce voyage, le prix par personne est fixé à **235 euros** (+ supplément chambre individuelle de 30 euros et assurance assistance-rapatriement de 7 euros).

Les inscriptions, dans la limite des places disponibles, sont reçues dès à présent par M. Jean-Jacques BADER ou Mme Jacqueline WETTERWALD.

Pour de plus amples renseignements, nous sommes à votre disposition au 03 88 98 63 36.

PROCHAINES MANIFESTATIONS

- 24.03.2013** : OUVERTURE DE LA PECHE DOMINICALE
- 07.04.2013** : 3^{ème} Marche du Bon Pied
AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS
- 20 et 21.04.2013** : PECHE AMERICAINE (2 x 8 h tout compte)
ASSOCIATION DE PECHE DE LA STEINGRUBE
- 13.05.2013** : DON DU SANG
Salle Eugène Martz
- 25 et 26.05.2013** : FINALES DEPARTEMENTALES DE BASKET-BALL
A.S.L.C. – Salle Eugène Martz
- 01.06.2013** : CONCERT A L'EGLISE
ENFANTS DE LA CHORALE
- 8 et 09.06.2013** : PECHE 24 HEURES (Repas samedi soir et dimanche midi)
ASSOCIATION DE PECHE DE LA STEINGRUBE
- 13.07.2013** : FETE A L'ETANG DE PECHE AVEC FEU D'ARTIFICE
(Amicale des Donneurs de Sang)
- 20.07.2012** : PECHE « COUPLES » (Repas midi : grillades :crudités, soir : paëlla)
ASSOCIATION DE PECHE DE LA STEINGRUBE
- 22.07.2013** : DON DU SANG
Salle Eugène Martz
- 06 et 07.09.2013** : GRANDS TOURNOIS DE BASKET-BALL FEMININ
ET MASCULIN (A.S.L.C. - Salle Eugène Martz)
- 08.09.2013** : PECHE AMERICAINE (2 x 4 heures tout compte)
ASSOCIATION DE PECHE DE LA STEINGRUBE
- 15.09.2013** : LIBRE CUEILLETTE FRUITS VERGER ECOLE
LES BEAUX FRUITS DE LA SCHEER
- 21 et 22.09.2013** : EXPOSITION WEEK-END DU FRUIT (à Uttenheim)
LES BEAUX FRUITS DE LA SCHEER
- 23.09.2013** : DON DU SANG
Salle Eugène Martz
- 20.10.2013** : PECHE AMERICAINE (2 x 4 heures petits poissons)
ASSOCIATION DE PECHE DE LA STEINGRUBE
- 09.11.2013** : GRAND DINER DANSANT sur réservation
(Orchestre non déterminé)
A.S.L.C. - Salle Eugène Martz
- 23.11.2013** : CONCERT et MARCHE DE NOËL (Rue de l'Eglise)
CHORALE STE CECILE
- 25.11.2013** : DON DU SANG – Salle Eugène Martz

VOUS AVEZ
ENTRE
16 et 25 ans

La Mission Locale Pour l'Emploi

l'interlocuteur privilégié pour l'emploi et la formation des jeunes

L'équipe d'Erstein dépend de la Mission Locale Pour l'Emploi de Strasbourg (au niveau national une des 5 plus grandes structures).

Véritable service de proximité, la Mission Locale pour l'Emploi est une structure d'accueil, d'information et d'orientation destinée aux jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire. La Mission Locale Pour l'Emploi s'adresse à tous les jeunes, quel que soit leurs niveaux de qualification (*inscrits ou non à Pôle Emploi*).

Une équipe de conseillers professionnels est à disposition des jeunes et propose un accompagnement personnalisé dans les démarches de recherche d'emploi.

Les objectifs :

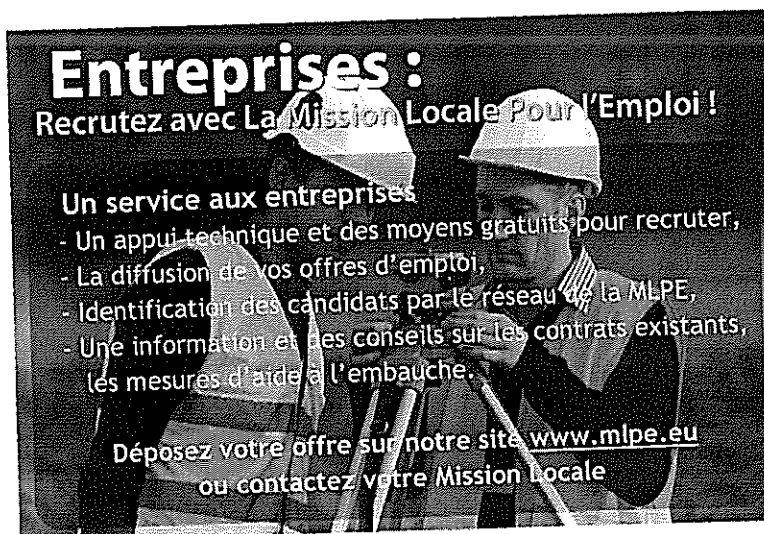
- Travailler l'orientation
- Construire un parcours adapté (immersion en entreprise, formation, ...)
- Accompagner à la recherche d'un emploi (accès aux offres d'emploi, CV, lettre, préparation aux entretiens, mise en relation avec des employeurs...)

Des équipes spécifiques :

Des équipes spécifiques travaillent autour de la définition de projet, de l'accès aux contrats en alternance et sur la mise en relation avec les entreprises du bassin d'emploi.

La Mission Locale Pour l'Emploi c'est aussi :

- 7000 jeunes accueillis
- 9 points de services répartis sur le bassin d'emploi de Strasbourg
- Des équipes spécifiques : Alternance, Relais Chantier, Jobs, Cible Orientation
- Des partenariats forts avec les acteurs de Formation et de l'Emploi



Entreprises :

Recrutez avec La Mission Locale Pour l'Emploi !

Un service aux entreprises

- Un appui technique et des moyens gratuits pour recruter,
- La diffusion de vos offres d'emploi,
- Identification des candidats par le réseau de la MLPE,
- Une information et des conseils sur les contrats existants, les mesures d'aide à l'embauche.

Déposez votre offre sur notre site www.mlpe.eu
ou contactez votre Mission Locale

Pour plus d'info
www.mlpe.eu

Mission Locale Pour l'Emploi

9 rue du Vieux Marché
67150 ERSTEIN
Tel : 03.88.98.93.55
Fax : 03.88.98.27.26

erstein@mlpe.eu

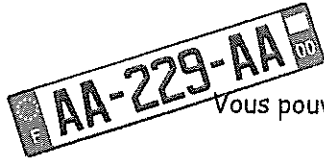
Horaires d'ouverture :
Du lundi au jeudi :
8h30 à 12h30 - 14h à 17h
Vendredi :
8h30 à 12h30



Mission Locale
Pour l'Emploi

Service de Erstein

Le Pôle Emploi Erstein est un service de proximité à l'attention des jeunes et des entreprises.
Il propose des services de conseil et d'accompagnement personnalisés pour les jeunes et les entreprises.

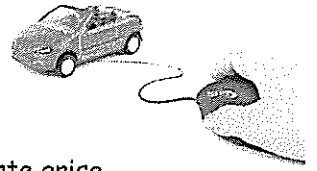


Carte grise - Vous déménagez ?

Vous pouvez changer d'adresse sur votre carte grise par internet sur <https://mon.service-public.fr>.

Vous recevrez par courrier une étiquette autocollante à placer sur votre carte grise. Ce service concerne les véhicules ayant déjà un nouveau numéro d'immatriculation.

Pour en savoir plus www.interieur.gouv.fr



Vous êtes victime d'une infraction contre les biens...

Gagnez du temps : pré-déposez plainte en ligne

Quelles sont les infractions concernées ?

Toute atteinte contre les biens dont l'auteur est inconnu, comme par exemple :

- vol dans votre résidence principale ou secondaire (papiers, objets ou matériels divers...)
- vol dans un véhicule automobile (auto-radio, sac à main...)
- vol de deux-roues (scooter, bicyclette...)
- vol de téléphone portable
- dégradation ou destruction de biens privés (véhicule, clôture...)
- escroquerie ou abus de confiance...



Veillez à préserver les traces et indices afin qu'ils demeurent exploitables par les enquêteurs en évitant tout contact ou déplacement.

En cas d'urgence, vous devez téléphoner au 17 ou au 112 ou vous présenter directement dans un commissariat de police ou une brigade de gendarmerie

La pré-plainte en ligne vous permet, lorsque vous êtes victime d'une infraction contre les biens dont l'auteur est inconnu, de renseigner un formulaire de pré-plainte en ligne et d'obtenir un rendez-vous auprès du commissariat de police ou de la brigade de gendarmerie de votre choix pour signer votre plainte. Cette possibilité vous est également offerte si vous agissez en tant que représentant légal soit d'une personne morale (gérant de société ou de syndic...) soit d'une personne physique (mineure, sous tutelle...)

"En quelques clics" Connectez-vous sur le site : www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

Clic 1 => choisissez le lieu où vous allez signer votre déclaration dans la liste des commissariats de police ou brigades de gendarmerie des départements du Bas-Rhin, de la Charente-Maritime, de la Haute-Garonne ou des Yvelines qui expérimentent ce service ;

Clic suivant => renseignez le formulaire qui apparaît, puis validez votre saisie ;

=> vous serez rapidement contacté par le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie choisi pour convenir d'un rendez-vous. Vous serez également informé des justificatifs (factures, pièce d'identité...) dont vous devrez impérativement vous munir ;

=> lors du rendez-vous, vous signerez votre déclaration après des modifications éventuelles. La plainte sera alors officiellement déposée.